

**Comité exécutif du SPUL**  
**Rapport annuel**  
**du 1<sup>er</sup> juin 2009 au 31 mai 2010**

---

Les statuts du SPUL prévoient que : « *Le Comité exécutif soumet au Conseil syndical un rapport annuel concernant sa gestion; ce rapport est transmis à l'Assemblée générale et distribué aux membres* » (article 33.8) et que : « *l'Assemblée générale entend et approuve les rapports annuels ou intérimaires présentés par le Comité exécutif* » (article 11.4).

Le rapport annuel du Comité exécutif constitue un document d'information dont l'objectif est de permettre à chacun des membres du SPUL de prendre connaissance du travail réalisé au sein de son Syndicat durant la dernière année.

Au cours de l'année 2009-2010, le Comité exécutif était constitué des personnes suivantes :

- Président : Yves Lacouture (École de psychologie);  
Vice-présidente : Claudette Fortin (École de psychologie);  
Vice-présidente : Sylvie Tétreault (Réadaptation);  
Vice-président : John G. Kingma (Médecine);  
Secrétaire : Christiane Kègle (Littératures);  
Trésorier : Marcel R. Boulay (Médecine sociale et préventive).

Le Comité exécutif a tenu 39 réunions régulières et trois réunions spéciales entre le 1<sup>er</sup> juin 2009 et le 31 mai 2010. Il a également produit les six *SPULTINs* suivants : « *Fonds de soutien aux activités académiques* », volume 20, no 5; « *Le grief : Pour connaître et défendre ses droits* », volume 20, no 6; « *Le régime de retraite des professeurs et professeures : Les conséquences de la crise* », volume 21, no 1; « *RRPPUL : Mesures envisagées pour résorber le déficit* », volume 21, no 2; « *Charge de travail* », volume 21, no 3; « *Mesures retenues pour financer le déficit au RRPPUL* », volume 21, no 4. Il est à noter que les trois *SPULTINs* sur la situation du RRPPUL ont été produits en collaboration avec Esther Déom et Daniel Coulombe, membres du Comité du SPUL sur la retraite.

Par ailleurs, sept guides thématiques ont été mis à jour. Ils se trouvent sur le site Internet du SPUL.

Ce rapport fait état des activités du Comité exécutif dans l'ordre suivant :

1. Les faits saillants de l'année 2009-2010;
2. Les affaires courantes;
3. Le personnel;
4. Les perspectives pour l'année 2010-2011.

## **1. Faits saillants de l'année 2009-2010**

### ***1.1 Nouveau site Internet du SPUL***

À l'automne 2009, le Comité ad hoc sur la refonte du site Internet a été créé. Cette refonte s'inscrivait alors dans la volonté du Comité exécutif d'assurer une bonne communication avec les membres de notre Syndicat. Elle visait aussi à diminuer l'importance des communications sur support papier afin de privilégier les transmissions électroniques.

Les responsables de ce comité étaient Claudette Fortin, vice-présidente du SPUL, et Lucie Hudon, adjointe administrative. James Everett, professeur retraité, a constitué la banque de photographies pour le nouveau site. Le mandat concernant le développement du site (maquette et structure) a été confié à Francis Laplante, chargé de projet, de la firme Ixmedia. Le nouveau site est accessible depuis le mois d'avril 2010. Il présente, entre autres, l'information concernant la convention collective, les grandes étapes de la carrière professorale, les régimes de prévoyance collective, le régime de retraite et les relations avec l'Employeur. Il propose une information régulièrement mise à jour concernant la vie syndicale, les différents comités du SPUL et les activités destinées aux membres. On y trouve également les ordres du jour et les procès-verbaux du Conseil syndical et de l'Assemblée générale, de même qu'un calendrier des rencontres des différents comités du SPUL.

### ***1.2 35<sup>e</sup> du SPUL et Album photo souvenir***

Une soirée a été organisée au Château Bonne Entente le mercredi 9 décembre 2009, afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire du SPUL. Le comité organisationnel était formé de Marcel R. Boulay, trésorier du SPUL, Lucie Hudon, adjointe administrative, Michel Lefrançois, membre du CICCG, et Sylvie Tétreault, vice-présidente du SPUL. Il a pu compter sur la collaboration de Josée Desgagné et Lucie Blouin, adjointes administratives et de Fabienne Migneault, archiviste documentaliste. Lors de cet événement, des membres ayant contribué de façon marquante aux activités du SPUL ont été honorés et une plaque commémorative leur a été remise. Il s'agit de Christian Vadeboncoeur (Biochimie, microbiologie et bio-informatique), Esther Déom (Relations industrielles), Marc Desgagné (Faculté de pharmacie), Roger Thériault (Sols et génie agroalimentaire), Louise Mathieu (Faculté de musique), Marc J. Richard (Génie mécanique), Chantal Viens (Faculté des sc. infirmières), Aurèle Saint-Yves (École de psychologie), Claude Bazin (Génie des mines, métallurgie et matériaux) et Renée Brassard (École de service social). Un foulard et une épinglette ont été également remis à tous les membres du SPUL présents. Plus de deux cent vingt-cinq membres du SPUL avaient manifesté l'intention de participer à l'événement. Dame Nature a toutefois décidé de nous servir la première tempête de la saison et d'ainsi priver une centaine de membres de la prestation remarquable de notre vice-présidente Tétreault.

Pour marquer les 35 ans d'existence du SPUL, un document rappelant les principaux éléments de l'histoire du SPUL a été réalisé. Le format « album photo » a été choisi pour ce document. Les personnes responsables de sa préparation étaient Claudette Fortin, vice-présidente du SPUL, Philippe Dubé,

président du Comité sur les communications, Lucie Hudon, adjointe administrative, Fabienne Migneault, archiviste documentaliste au SPUL. La production de l'album (conception graphique et impression) a été confiée à Mme Frida Franco, graphiste. L'album souvenir du 35<sup>e</sup> anniversaire du SPUL illustre des moments marquants de son existence : sa formation, les événements officiels comme les signatures de conventions collectives, les assemblées, réunions, manifestations, ainsi que les célébrations entre collègues. Il contient aussi une collection de photographies et de mentions soulignant la contribution de nombreuses personnes qui se sont investies dans notre Syndicat. Finalement, quelques documents associés à des moments déterminants de l'histoire du SPUL sont représentés. Cet album, qui retrace les moments marquants de l'histoire du SPUL, a été transmis à tous les membres SPUL au mois de juin 2010.

### **1.3 *Communicateur civique***

Lors du Conseil syndical du vendredi 23 octobre 2009, la fonction de communicateur civique a été créée. Le communicateur civique est un membre du Conseil syndical; il est élu par le Conseil syndical pour un mandat de deux ans. Sous l'autorité du Comité exécutif, il alimente une page d'information sur le site Internet du SPUL. Il recherche et diffuse des informations susceptibles de favoriser la participation dynamique des membres à la vie démocratique du SPUL. Il rend compte des débats touchant les fonctions professorales à l'Université Laval et à l'extérieur. Il exprime les préoccupations des professeures et professeurs en lien avec leurs activités professionnelles. Il peut également répondre à des demandes particulières du Conseil syndical et du Comité exécutif. Il rend compte périodiquement de ses activités et présente un rapport annuel au Conseil syndical. Le communicateur civique qui a été élu en octobre 2009 est Jacques Rivet (Information et communication).

### **1.4 *Gouvernance des universités***

La ministre de l'Éducation a déposé le projet de loi no 38 qui avait pour objet d'établir des principes de saine gouvernance au regard de la question des établissements de niveau universitaire. Ces principes visent principalement la composition, le fonctionnement et les responsabilités du conseil d'administration de l'établissement. Les membres de l'exécutif du SPUL suivent de près ce dossier; ils ont appuyé la position du RASUL (Regroupement des associations et syndicats de l'Université Laval) et celui du consortium des professeures et professeurs des universités québécoises à ce sujet. L'exécutif du SPUL a également eu des discussions avec plusieurs membres des autres syndicats des universités québécoises. Plusieurs mémoires ont été déposés à la Commission parlementaire sur l'éducation. Le SPUL a fait des démarches pour faire connaître son point de vue auprès de personnes impliquées dans ce dossier, présentement en suspens.

### **1.5 *Assurances collectives***

Le SPUL avait une entente de partage des coûts des honoraires d'avocats et d'actuaire avec l'Association des médecins cliniciens enseignants de Laval (AMCEL) et l'Association des dentistes cliniciens enseignants de la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval (ADCEFMDUL). Une analyse plus approfondie des coûts supportés par le SPUL pour les activités de ces deux comités nous a amenés à réviser ces ententes afin de représenter réellement les déboursés effectués par le SPUL et non pas uniquement les honoraires professionnels reliés aux activités de ces deux comités. Les dirigeants de l'AMCEL et de l'ADCEFMDUL de même que ceux du Syndicat des responsables de formation pratique de l'Université Laval (SRFPUL) ont accepté de signer de nouvelles ententes qui permettent de répartir auprès de tous les adhérents (assurances collectives) et participants (RRPPUL) les sommes que le SPUL

débourse pour maintenir les activités du Comité du SPUL sur les prévoyances collectives et du Comité du SPUL sur la retraite.

## **1.6 Lettres d'entente**

Plusieurs lettres d'entente ont été signées par les représentants du SPUL et de l'Employeur :

- La lettre d'entente « *Modification de la clause 3.5.06* » a été signée le 24 août 2009. Elle porte sur les primes individuelles, les primes de chaire de recherche, ou d'équivalent de chaire de recherche, versées l'année précédente à une professeure ou un professeur d'une unité en sus du plafond prévu aux clauses 6.6.27 et 6.6.28.
- La lettre d'entente « *Modification de la clause 3.5.07* » a été signée le 18 décembre 2009. Elle permet d'ajouter une indisponibilité à la liste de ladite clause.
- La lettre d'entente « *Modification de la clause 5.3.10* » a été signée le 24 août 2009. Elle modifie le 1<sup>er</sup> alinéa de cette clause, de manière à ce que « *Durant un congé sans traitement, la professeure ou le professeur [puisse] maintenir sa pleine participation au régime de retraite en versant sa pleine cotisation et celle de l'Employeur, au prorata de son congé, sous réserve des règles qui régissent ce régime.* »
- La lettre d'entente « *Procédure de révision de la charge de travail pour les situations d'indisponibilité* » a été signée le 18 décembre 2009. Les parties ont convenu d'apporter des modifications et ajouts au texte de la convention collective afin de permettre au Comité de révision de la charge de travail de jouer son rôle tout au cours de l'année universitaire.
- La lettre d'entente « *Modification à la clause relative à l'exonération des frais de scolarité (6.2.21)* » a été signée le 24 août 2009. Elle modifie la dernière phrase de ladite clause, introduisant une modification des montants liés à l'exonération des frais de scolarité.
- La lettre d'entente « *Remboursement du déficit de capitalisation du RRPPUL* » a été signée le 28 avril 2009. Elle comporte plusieurs amendements à la convention collective, en regard du déficit actuariel et des reliquats de solvabilité du RRPPUL, lesquels doivent être payés à parts égales par l'ensemble des participantes et participants actifs et par l'Employeur.

Ces lettres d'entente sont disponibles sur le site Internet du SPUL, à l'adresse <http://spul.ulaval.ca/convention-collective/>

## **2. Les affaires courantes**

Le fonctionnement du SPUL repose sur diverses instances : l'Assemblée générale de ses membres, le Conseil syndical et de nombreux comités au sein desquels travaillent plusieurs professeures et professeurs. Ainsi, au cours de l'année 2009-2010, tous les comités du SPUL ont tenu des activités consignées dans leur rapport annuel respectif et reçu par le Conseil syndical. Les paragraphes suivants en relatent les faits saillants.

### **2.1 L'Assemblée générale**

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le vendredi 13 novembre 2009, au pavillon Alexandre-Vachon, salle 2850. Le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2008-2009 ainsi que les états financiers du SPUL ont alors été adoptés. Lors de cette rencontre Denise Ouellet (Sciences des aliments et nutrition), Louise Brisson (Biochimie, microbiologie et bio-informatique) et Diane Bédard (École d'actuariat) ont été

élues membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL, pour l'année 2010-2011. Cette dernière a toutefois quitté ses fonctions au cours de l'année.

Les principales priorités annoncées par le président du SPUL au nom du Comité exécutif étaient les suivantes : la défense des conditions de travail des professeures et professeurs, la place dévolue à celles-ci et ceux-ci au sein de l'Université Laval; la mise en place de nouveaux systèmes informatiques (BANNER ou autres) et leurs contraintes sur le plan de la gestion des notes et des dossiers; la place prépondérante du SPUL dans la gestion des prévoyances collectives et du Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval (RRPPUL).

Au cours de l'année 2009-2010, il y a eu une Assemblée générale spéciale des membres du SPUL au Grand Salon du pavillon Maurice-Pollack, le lundi 26 avril 2010, au cours de laquelle la situation du RRPPUL a fait l'objet d'une présentation de la part des membres du Comité du SPUL sur la retraite et du Comité de gestion des risques; les actuaires de la firme Trinome Conseils étaient présents pour répondre aux questions. Les membres de cette Assemblée spéciale se sont prononcés sur la proposition : « *Projet de lettre d'entente Remboursement du déficit de capitalisation du RRPPUL* », qui a été adoptée à la majorité.

## **2.2 Le Conseil syndical**

André Castonguay (Faculté de pharmacie) a présidé les réunions du Conseil syndical et Marcel Aubert (Faculté de théologie et sc. religieuses) agissait à titre de président suppléant. Les membres du Conseil syndical se sont réunis à neuf reprises en réunions régulières. Outre les nominations aux différents comités, le Conseil syndical s'est penché sur différentes questions et a confié divers mandats au Comité exécutif. Parmi les décisions marquantes de l'année 2009-2010, mentionnons l'adoption du projet de lettre d'entente « *Remboursement du déficit de capitalisation du RRPPUL* » par les membres du Conseil syndical du vendredi 23 avril 2010; les membres ont alors adopté à la majorité la proposition de recommander à l'Assemblée générale spéciale du lundi 26 avril 2010 l'adoption du projet de lettre d'entente.

## **2.3. Les comités permanents**

### **2.3.1. Le Comité d'aide financière**

Le Comité d'aide financière était composé de :

Monique Carrière (Réadaptation), présidente;

Anne Chartier (Systèmes d'information organisationnels);

Manon Niquette (Information et communication);

Marcel R. Boulay (Médecine sociale et préventive), représentant du président du SPUL.

Le Comité d'aide financière s'est réuni le lundi 13 novembre 2009 et a procédé à l'analyse des 17 demandes d'aide financière reçues au SPUL. Un montant de 40 000 \$ a été versé en dons et souscriptions conformément à la *Politique d'insertion du SPUL dans son milieu et aux règles d'attribution de l'aide financière*. La contribution annuelle à l'Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEF) s'est élevée à 716,10 \$. Le total versé par le comité en 2009-2010 s'est établi à 40 716,10 \$, dont 24 000 \$ ont été affectés à la Solidarité syndicale et professionnelle, et 16 000 \$ à la Solidarité de type humanitaire à caractère régional. Ajoutons que le SPUL a transmis un don de 1 000 \$ à la Croix-Rouge canadienne pour venir en aide aux sinistrés du tremblement de terre en Haïti.

### **2.3.2 Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs**

Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs était composé de :

Roger Thériault (Sols et génie agroalimentaire), président;

Alban Baudou (Littératures) – À partir du 4 janvier 2010;

Louise Brisson (Biochimie, microbiologie et bio-informatique);

Gisèle Lapointe (Sc. des aliments et nutrition) – Jusqu'au 31 décembre 2009;

Michel Lefrançois (Sciences animales);

Jacques Mercier (Relations industrielles) – Jusqu'au 31 août 2009;

Louis Trudel (Réadaptation) – À partir du 1<sup>er</sup> juin 2009;

Sylvie Tétreault (Réadaptation), représentante du président du SPUL.

Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs (CICCG) a tenu 10 réunions régulières au cours de l'année. Le comité a traité 355 demandes de consultation dont certaines ont nécessité une intervention au Comité paritaire des griefs. Soulignons que 54 consultations ont donné lieu à des rencontres avec une professeure ou un professeur et ont nécessité un suivi plus important de la part des membres du CICCG. Parmi toutes les requêtes déposées, 101 situations touchaient l'année d'étude et de recherche; 10 se rapportaient à l'assemblée d'unité; 19 à la charge de travail; 102 aux conditions de travail; 36 aux congés et absences motivés; 10 avaient trait à la diffamation, l'éthique et le harcèlement; 10 se rapportaient au fonds de soutien aux activités académiques; 13 au recrutement et à l'embauche, 1 à la propriété intellectuelle et 11 consultations sur la retraite. Les promotions ont également fait l'objet de diverses démarches : 42 demandes touchant l'agrégation, le renouvellement de contrat et la titularisation. Six nouveaux griefs se sont ajoutés aux 19 griefs déjà actifs en début d'année. De ces 25 griefs, 13 sont réglés. Des 12 griefs encore actifs, 5 suivent le cheminement régulier, pour 7 les procédures sont remises *sine die*.

De plus, les membres du comité, en collaboration avec le Comité exécutif du SPUL, ont organisé des séances d'information portant sur l'année d'étude et de recherche, l'avancement dans la carrière (agrégation, renouvellement de contrat, titularisation), la charge de travail et les congés parentaux. Ils ont également fait une rencontre portant sur la direction de programme. Ils ont offert leur soutien aux professeures et professeurs dans les situations où la charge de travail était jugée inéquitable.

En février 2010, les membres ayant réalisé une AÉR en 2008-2009 et ceux qui la réaliseront en 2010-2011 ont été sollicités pour transmettre au SPUL leur projet d'AÉR. Quarante et un professeurs et professeures ont transmis ce document. Deux exemples d'AÉR ont été sélectionnés afin de les rendre accessibles à tous, à titre de modèle, sur le site Internet du SPUL.

### **2.3.4 Le Comité de la condition féminine**

Le Comité de la condition féminine était composé de :

Hélène Lee-Gosselin (Management), présidente;

Renée Brassard (École de service social) – Jusqu'au 11 octobre 2009;

Josée Brisson (Chimie);

Manon Couture (Biochimie, microbiologie et bio-informatique);

Serge Kablan (Management) - À partir du 19 juin 2009;

John G. Kingma, représentant du président du SPUL.

Le Comité de la condition féminine a tenu quatre rencontres durant l'année 2009-2010. Le travail du comité a porté sur la production d'un *SPULTIN* sur le Programme d'accès à l'égalité et sur la « *Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives* » (loi 143). Celui-ci devrait être complété sous peu.

### **2.3.5 Le Comité de soutien aux professeures et professeurs**

Le Comité de soutien aux professeures et professeurs était composé de :

Chantal Viens (Faculté des sciences infirmières), présidente;

Yvan Comeau (École de service social).

Des membres du SPUL ont fait appel à ce comité durant l'année. Ce comité demeure une vigie du SPUL afin de permettre à ses membres d'avoir un lieu de paroles qui rende possible l'expression, en toute confidentialité, des difficultés qui nuisent à l'accomplissement des fonctions universitaires. Il faut souligner que le Comité exécutif n'a pas de lien direct avec les membres de ce comité, compte tenu du caractère hautement confidentiel et de la nature même de ses interventions. Cette confidentialité est essentielle à la crédibilité du service de soutien. Le numéro de téléphone pour joindre les membres de ce comité est le (418) 654-4721; il est indépendant du réseau téléphonique du SPUL et de l'Université Laval.

### **2.3.6 Le Comité du SPUL sur la retraite**

Le Comité du SPUL sur la retraite était composé de :

Marc J. Richard (Génie mécanique), président;

Diane Bédard (École d'actuariat) – Jusqu'au 31 décembre 2009;

Daniel Coulombe (École de comptabilité);

Richard Debigaré (Réadaptation) – À partir du 19 mars 2010;

Esther Déom (Relations industrielles);

Frédéric Hanin (Relations industrielles);

Ghislain Léveillé (École d'actuariat);

Marcel R. Boulay (Médecine sociale et préventive), représentant du président du SPUL.

Le comité s'est réuni à neuf occasions durant la période du 1<sup>er</sup> juin 2009 au 31 mai 2010. En plus de la gestion des affaires courantes, les membres du comité ont travaillé sur les dossiers suivants : la situation financière du RRPPUL, les amendements au RRPPUL n° 26 et n° 27, le projet de règlement pour le financement des régimes de retraite des secteurs municipal et universitaire et la résorption du déficit de capitalisation et la répartition du déficit entre membres actifs et membres retraités.

La période tumultueuse de 2008 qui a secoué les marchés financiers a déstabilisé plusieurs investisseurs en 2009. La vigueur de la reprise boursière, déjà amorcée au deuxième trimestre de 2009, a marqué l'histoire des marchés au cours de la dernière année. Pour la caisse du RRPPUL, la reprise boursière a continué de faire progresser les actifs de retraite au troisième et quatrième trimestres, clôturant ainsi l'année 2009 avec un rendement de 12,83 %, ce qui nous a permis de récupérer une partie des pertes

subies en 2008. Un sondage préliminaire de RBC Dexia mentionne que le rendement moyen des caisses de retraite canadiennes se situait autour de 15 % pour l'année 2009. La caisse du RRPPUL s'est donc bien comportée considérant son niveau de maturité très élevé.

Plusieurs indicateurs laissent croire que la remontée des marchés se poursuivra légèrement en 2010. Néanmoins, plusieurs sources d'incertitude planent toujours au sein d'une économie qui démontre certains signes de vulnérabilité. Cette imposante récession, avec son creux en mars 2009, aura finalement contribué à accélérer une réorganisation du financement des régimes de retraite.

En vertu de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Régime des rentes du Québec (Loi L.R.Q., chapitre R-15.1), une évaluation doit être déposée minimalement tous les trois ans (normalement à la fin décembre) auprès de la Régie des rentes du Québec (RRQ). La dernière évaluation actuarielle du Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval (RRPPUL) a été effectuée en date du 31 décembre 2007. Ainsi, la prochaine évaluation actuarielle devra obligatoirement être déposée le 31 décembre 2010.

Rappelons-nous que l'évaluation actuarielle, au 31 décembre 2007, avait révélé un excédent de capitalisation de 9 millions de dollars avec un taux de capitalisation de 100 %, et un déficit de solvabilité de 225 millions de dollars avec un bilan de solvabilité de 85 %. Ce déficit s'expliquait principalement par la diminution du taux d'intérêt à long terme utilisé dans les calculs du passif actuariel ainsi que dans l'application des nouvelles normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires (ICA) en introduisant une nouvelle table de mortalité ainsi qu'une nouvelle méthode de détermination des taux d'intérêt. Bien entendu, les mauvais rendements de 2001 et 2002 avaient aussi contribué à augmenter le déficit de solvabilité.

### **2.3.7 Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives**

Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives était composé de :

Marc Desgagné (Faculté de pharmacie), président;

Claude Bazin (Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux);

Ghislain Léveillé (École d'actuariat);

Marcel R. Boulay (Médecine sociale et préventive), représentant du président du SPUL.

Pendant la période du 1<sup>er</sup> juin 2009 au 31 mai 2010, le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives s'est réuni à six occasions afin de suivre les travaux du Comité de gestion des assurances collectives (CGAC), donner suite aux différentes demandes provenant des adhérentes et adhérents et formuler diverses recommandations favorisant l'adaptation du régime aux besoins des membres tout en considérant les coûts de la couverture des risques. Le bilan du Fonds des prévoyances collectives montre un surplus de près d'un million de dollars qui servira à amortir partiellement les augmentations de primes qui ne manqueront pas de survenir dans les prochaines années.

### **2.3.8 Le Comité sur les communications**

Le Comité sur les communications était composé de :

Philippe Dubé (Histoire), président;

Colette Brin (Information et communication);

Suzanne-G. Chartrand (Études sur l'enseignement et l'apprentissage) – Jusqu'au 18 mai 2010;



Marie J. Lachance (Économie agroalimentaire et sc. de la consommation);

Jacques Rivet (Information et communication);

Claudette Fortin (École de psychologie), représentante du président du SPUL.

Pendant la période du 1<sup>er</sup> juin 2009 au 31 mai 2010, le Comité sur les communications a tenu sept réunions régulières et quelques réunions spéciales en lien avec les dossiers en production. Au cours de cette période, l'activité du comité s'est centrée sur deux dossiers principaux, soit la production d'un numéro du *SPUL-lien*, vol 6, no 1, mai 2010 intitulé : « *Pédagogues branchés* » et la production d'un album souvenir pour souligner les 35 ans du SPUL (voir point 1.3 du présent rapport annuel). Les membres ont également travaillé à la mise à jour de la Politique de communication. La Politique révisée a été adoptée par le Conseil syndical le 19 mars 2010.

Pour l'année 2010-2011, le comité prévoit produire deux nouveaux numéros du *SPUL-lien*. Il organisera également, comme le veut la tradition, un cocktail annuel qui aura lieu le jeudi 9 décembre 2010. Cet événement souligne, entre autres, la Fête de l'Université et permet de réunir les membres du SPUL et les membres retraités associés au SPUL.

### **2.3.9 Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs**

Le Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs était composé de :

Andrée Mercier (Littératures), présidente;

Pénélope Daignault (Information et communication);

Steve Charrette (Biochimie, microbiologie et bio-informatique);

Vincent Joseph (Pédiatrie);

Yvan Leanza (École de psychologie);

Yves Lacouture (École de psychologie), président du SPUL.

Les membres se sont réunis huit fois durant l'année 2009-2010. Outre ses réunions régulières, le comité a tenu deux rencontres d'accueil et d'information pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs. Ces rencontres ont eu lieu au Cercle du pavillon Alphonse-Desjardins, le mardi 20 octobre 2009, et au local 3344 du pavillon Alphonse-Desjardins, le jeudi 18 février 2010. Ces rencontres de discussion sont très appréciées par les nouvelles professeures et nouveaux professeurs et le taux de participation est excellent.

Les membres du comité ont par ailleurs travaillé aux projets suivants : la préparation de courriels destinés aux nouvelles professeures et nouveaux professeurs (sur le renouvellement du contrat initial, l'agrégation et le congé annuel); la révision de la lettre envoyée par le SPUL aux professeures et professeurs à la suite de la signature de leur contrat d'engagement; la préparation d'un *SPULTIN* faisant suite à la compilation et l'analyse des résultats du questionnaire portant sur le taux de satisfaction et les attentes quant à l'intégration des nouvelles professeures et nouveaux professeurs au sein de leur nouvel environnement de travail; et la préparation d'un document destiné plus particulièrement aux professeures et professeurs sous octroi. De plus, le comité est à élaborer un projet de mentorat et il a préparé un guide d'information en voie d'être finalisé, destiné à aider celles et ceux qui commencent une carrière professorale à l'Université Laval; celui-ci sera bientôt disponible sur le site Internet du SPUL.

## **2.4 Les comités paritaires**

### **2.4.1 Comité paritaire des griefs**

Les représentants du SPUL au Comité paritaire des griefs étaient :

Louise Brisson (Biochimie, microbiologie et bio-informatique);

Roger Thériault (Sols et génie agroalimentaire).

Les membres de ce comité se réunissent chaque mois, sauf en juillet, afin de trouver des solutions aux différents griefs avant que ceux-ci ne soient, en l'absence d'entente, retirés ou soumis à l'arbitrage. Les membres sont également disponibles pour discuter et résoudre, avec les représentants patronaux, différents problèmes avant que l'arbitrage ne devienne inévitable.

### **2.4.1 Comité paritaire sur le rattachement double**

Les représentants du SPUL au Comité paritaire sur le rattachement double étaient :

Michèle Auger (Chimie);

Denis Roy (Physique, génie physique et optique);

Le comité a été créé pour la durée de la convention collective 2008-2012. Il a pour mandat d'assurer le suivi de la mise en application du chapitre 2.4 *Rattachement double*; de proposer aux parties, le cas échéant, les aménagements requis à la convention; de s'entendre, le cas échéant, sur les ajustements rendus nécessaires à l'application des chapitres 4.1 et 4.2; d'examiner la situation des professeurs et professeuses en rattachement double et de proposer aux parties des moyens pour résoudre les problèmes identifiés; de faire rapport aux parties au moins une fois par année, à la date d'anniversaire de la signature de la convention collective.

Depuis la signature de la convention collective, aucun professeur ne s'était prévalu de cette possibilité. Un premier dossier a toutefois été ouvert le 1<sup>er</sup> juin 2010. Il semble donc que ce chapitre de la convention collective, inséré à la suite des demandes pressantes de la partie patronale, ne correspond vraiment pas à une urgence comme l'avaient présenté les membres du comité de négociation de l'Employeur lors de la dernière période de négociation.

## **2.5 Les comités spéciaux**

### **2.5.1 Comité de gestion des assurances collectives**

Les représentants du SPUL au Comité de gestion des assurances collectives étaient :

Marc Desgagné (Faculté de pharmacie), président;

Claude Bazin (Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux);

Ghislain Léveillé (École d'actuariat);

De façon statutaire, le comité compte cinq membres, dont trois nommés par le SPUL et deux nommés par l'Employeur. Le suivi budgétaire des assurances collectives, le bon fonctionnement du bureau et les demandes particulières des adhérentes et adhérents ont retenu l'attention du comité. Outre la gestion courante des assurances collectives, le comité a étudié les moyens à mettre en œuvre pour réduire la

hausse des coûts des régimes d'assurances. Le comité a porté une attention particulière au problème de l'accroissement rapide du coût des médicaments.

### **2.5.2 Comité de révision de la charge de travail**

Les membres du Comité de révision de la charge de travail sont nommés chaque année conjointement par le SPUL et l'Employeur. En 2009-2010, le comité était composé des personnes suivantes :

Membres réguliers :

Andrée Mercier, Littératures (SPUL);

Alain Laberge, Histoire (SPUL);

Jean-Paul Laforest, Faculté des sc. de l'agriculture et de l'alimentation (UL).

Membres substitués :

Anne Chartier, Systèmes d'information organisationnels (SPUL);

Daniel Turcotte École de service social (SPUL);

Jean Lemay, Génie mécanique (UL);

Michel De Waele, Histoire (UL).

Cette année, un dossier de contestation de la charge de travail a été évalué par le comité.

### **2.5.3 Groupe de travail sur les critères d'application des primes individuelles**

Le président et le trésorier du SPUL ont participé, le jeudi 18 février 2010, à une rencontre avec des représentants de l'Employeur. Les représentants du SPUL ont pu discuter des modalités d'octroi des primes individuelles. Ils ont pu s'assurer que l'Employeur respecte les dispositions de la convention collective relatives aux primes individuelles. Les discussions ont aussi porté sur les critères utilisés par l'Employeur pour l'attribution des primes individuelles.

L'application de la lettre d'entente modifiant la clause 3.5.06 de la Convention collective 2008-2012 a permis de générer un montant de 19 328 \$, que le Service des finances a fait parvenir à la Fondation de l'Université Laval. Ce montant versé au *Fonds de bourse du leadership et développement durable* permettra d'attribuer, au nom du SPUL, des bourses à des étudiantes et étudiants méritants.

## **2.6 Les comités ad hoc**

### **2.6.1 Comité ad hoc sur l'enseignement à distance**

Le Comité *ad hoc* sur l'enseignement à distance est formé des membres suivants :

Anne Chartier (Systèmes d'information organisationnels);

Danny Dubé (Informatique et génie logiciel);

Claire Lapointe (Fondements et pratiques en éducation);

Richard Martel (Sciences des aliments et de nutrition);

Thomas Michael Power (Études sur l'enseignement et l'apprentissage);

John G. Kingma (Médecine), représentant du président du SPUL.

Ce comité, créé pour évaluer les conditions de l'enseignement à distance à l'Université Laval, a tenu une rencontre durant l'année 2009-2010. Les membres du comité préparent un *SPULTIN* sur les statistiques issues de l'enquête réalisée à l'automne 2008.

## **2.7 Les communications (relevant du Comité exécutif)**

Le Comité exécutif a informé régulièrement les professeures et professeurs des activités de leur Syndicat, tant en ce qui a trait à la gestion des affaires courantes qu'aux dossiers spéciaux.

### **2.7.1 Le SPULTIN**

Comme mentionnés précédemment, six numéros du *SPULTIN* ont été publiés au courant de l'année 2009-2010 (voir page 1). Ces *SPULTINs*, disponibles sur le site Internet du SPUL, ont été envoyés en format papier à tous les membres. Notons que le *SPULTIN* est produit sur du papier recyclé.

### **2.7.2 Le site Internet**

Notre site Internet constitue une voie de diffusion rapide des informations de dernière minute en plus de permettre un accès aux informations utiles à la vie syndicale. Il permet, entre autres, de consulter les guides thématiques, les *SPULTINs*, les *SPUL-liens*, la convention collective et les procès-verbaux du Conseil syndical et de l'Assemblée générale.

Le site Internet du SPUL a été entièrement refait au cours de la dernière année. Il a maintenant une présentation visuelle plus à la page et son architecture très conviviale permet des mises à jour beaucoup plus faciles.

### **2.7.3 Rencontres avec les professeures et professeurs**

Chaque année, le Comité exécutif du SPUL invite les professeures et professeurs à participer à des rencontres thématiques portant sur les grandes étapes de la carrière universitaire.

#### **1. Dîner des nouvelles professeures et nouveaux professeurs**

Cette année, en collaboration avec le Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs, le Comité exécutif a reçu à dîner les nouvelles professeures et nouveaux professeurs le mardi 20 octobre 2009 et le jeudi 18 février 2010. Cette rencontre a permis de souligner l'arrivée des nouveaux membres du corps professoral et de discuter de questions relatives à leur intégration à l'Université Laval.

#### **2. Dîner des retraitées et retraités**

Les membres du SPUL ayant pris leur retraite entre le 1<sup>er</sup> septembre 2008 et le 31 août 2009 ont été conviés à un dîner, le mercredi 2 décembre 2009, en compagnie du Comité exécutif, afin de souligner leur départ.

#### **3. Dîner des agrégées et agrégés**

Les professeures et professeurs nouvellement agrégés ont été invités à participer à un dîner, tenu le mercredi 21 avril 2010, pour célébrer cette étape importante de leur carrière.

#### **4. Dîner des titulaires**

Un dîner auquel participaient les membres du Comité exécutif a eu lieu le mercredi 2 juin 2010, afin de féliciter les professeures et professeurs ayant obtenu leur titularisation au cours de l'année.

#### 5. Dîner des présidentes et présidents des comités du SPUL

Un dîner a eu lieu le mercredi 22 septembre 2010 avec les présidentes et présidents des comités du SPUL. Lors de cette rencontre plusieurs points ont été discutés, dont les politiques du SPUL, le fonctionnement des comités ainsi que les priorités pour l'année pour chacun des comités.

## **2.8 Les relations du SPUL sur le campus**

### **2.8.1 L'Employeur et ses représentants**

Des rencontres entre le SPUL et l'Employeur ont été maintenues par l'entremise des comités paritaires (griefs, régime de retraite, santé psychologique et gestion des assurances collectives). Ces échanges permettent de résoudre certains problèmes sans avoir recours aux mécanismes plus formels de règlement juridique des différends. Le président du SPUL et le vice-recteur aux ressources humaines se sont également rencontrés à sept occasions, dans un cadre informel, afin de discuter de différents points en lien avec l'application de la convention collective.

### **2.8.2 Les autres syndicats et associations du campus**

Plusieurs rencontres avec les dirigeantes et dirigeants des autres syndicats et associations œuvrant sur le campus de l'Université Laval ont eu lieu au cours de l'année 2009-2010. Ces rencontres rendent les échanges possibles sur la vie de notre institution et il permet de poser, le cas échéant, des actions d'intérêt commun.

Par ailleurs, une Table intersyndicale regroupant l'ensemble des syndicats de l'Université Laval a été créée en février 2010. Il s'agit d'un lieu de discussion permettant aux syndicats du campus d'échanger sur leurs relations de travail et de développer, dans certains dossiers, une approche stratégique face à l'Employeur. Plusieurs sujets d'intérêt commun ont été discutés lors de ces rencontres intersyndicales. Parmi ceux-ci, notons la mise à jour du règlement pour contrer le harcèlement, le dossier de l'exonération des frais de scolarité, la gestion de la crise de la grippe AH1N1 et la politique sur la sécurité dans les technologies de l'information. Dans ce contexte, l'ensemble des syndicats de l'Université Laval a pris position pour demander à l'Employeur une consultation véritable concernant la révision du règlement pour contrer le harcèlement. Après que les syndicats aient adressé une lettre commune à l'Employeur, ce dernier a convenu de prolonger la période de consultation concernant le projet de règlement et il a accepté de participer à une rencontre d'échanges à laquelle ont été conviés tous les syndicats du campus. De plus, le vice-recteur aux ressources humaines, M. Michel Beauchamp, et d'autres représentants de l'Employeur ont participé avec des représentants des syndicats à une rencontre de formation et de sensibilisation portant sur la médiation pré-arbitrage. Satisfaits de son fonctionnement, les membres de la Table intersyndicale ont convenu de poursuivre des rencontres régulières au cours de l'année 2010-2011.

## **2.9 Situation financière du SPUL au 31 mai 2010**

Le SPUL gère différents fonds constitués essentiellement des cotisations de ses membres et des intérêts reçus sur ses placements.

### **2.9.1 Fonds de fonctionnement**

L'excellente situation financière du SPUL s'est maintenue au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mai 2010. L'état des résultats 2009-2010 montre un excédent des produits sur les charges de 939 573 \$ (produits de 1 863 902 \$ et charges de 924 329 \$).

Les prévisions budgétaires adoptées par le Conseil syndical prévoient des charges similaires pour la prochaine année de telle sorte qu'il est prévisible que l'année financière 2010-2011 se terminera avec un excédent relativement semblable. Selon ses habitudes, le Comité exécutif du SPUL continue à gérer prudemment les cotisations versées par les membres du Syndicat, ce qui permettra de générer de nouveaux surplus qui seront transférés au Fonds de réserve.

### **2.9.2 Fonds de réserve**

La dernière année financière a vu le Fonds de réserve s'accroître de 1 351 417 \$ pour atteindre 7 451 755 \$, une augmentation de 22 %. Cet accroissement du Fonds de réserve est constitué d'intérêts gagnés (196 871 \$) et de transferts provenant du Fonds de fonctionnement (1 154 546 \$). Au 31 mai 2010, le montant du Fonds de réserve représentait 6,11 % de la masse salariale. L'article 52 des Statuts du SPUL (modifié en novembre 2008) stipule que le niveau du Fonds de réserve doit représenter 10 % de la masse salariale. Nous devons donc continuer dans la même voie afin d'atteindre notre objectif au cours des prochaines années.

Dans ses derniers rapports, le Comité exécutif du SPUL a souligné la nécessité de mieux provisionner notre Fonds de réserve afin de faire face au durcissement de la position des administrations universitaires québécoises et canadiennes. La majoration de la cotisation syndicale votée en novembre 2008 (cotisation désormais fixée à 1,5 % du salaire) permet au Syndicat d'accroître plus rapidement son Fonds de réserve et ainsi d'être en meilleure position financière en cas de problème de relations de travail. Au cours de la prochaine année, le Conseil syndical sera à nouveau appelé à autoriser périodiquement le transfert des surplus du Fonds de fonctionnement au Fonds de réserve afin de continuer à progresser vers l'objectif de provisionner le Fonds de réserve jusqu'au taux prescrit par les Statuts. La masse salariale étant maintenant de l'ordre de 124 M \$, il est prévisible que nous atteindrons notre objectif au cours de l'année financière 2014-2015 si nous n'avons pas à puiser dans notre Fonds de réserve d'ici là.

Au cours de la prochaine année, le Conseil syndical et l'Assemblée générale seront amenés à se prononcer sur la possibilité pour le SPUL de redevenir membre de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'universités (ACPPU) et de son Fonds de défense professionnelle. Nous avons déjà été membres de ces organismes de 1978 à 1994 et nous y conservons un résidu de prestations (710 428 \$ au 31 mai 2009) que nous pourrions récupérer en cas de grève ou de *lock-out*, mais après un délai de trois jours. Ce résidu ne permet cependant pas d'augmenter de façon importante nos provisions et la prudence incite le Comité exécutif à investiguer l'avenue d'une nouvelle affiliation à l'ACPPU afin de profiter de ses nombreux services et de mieux protéger les membres en cas de conflit prolongé.

### **2.9.3 Fonds des prévoyances collectives**

Le Fonds des prévoyances collectives est un fonds distinct des Fonds de fonctionnement et de réserve et il sert exclusivement à l'administration des prévoyances collectives. Les contributions de l'Employeur (1,7 % du salaire) et des adhérentes et adhérents sont versées dans ce fonds et servent essentiellement à payer les primes d'assurance santé et d'assurance vie.

Au cours de la dernière année financière, les apports de l'Employeur ont été de 2 559 279 \$ tandis que les primes versées par les adhérentes et adhérents ont totalisé 2 179 418 \$. Le coût des polices a atteint 4 378 180 \$. Après déduction des frais d'administration, l'exercice 2009-2010 se solde par un surplus de 61 140 \$ qui s'ajoute à celui déjà en caisse pour atteindre un excédent de 1 190 702 \$. Le Comité de gestion des assurances collectives utilisera cet excédent pour absorber une partie de l'augmentation des coûts des assurances qui nous sera signifiée par Desjardins Sécurité financière pour nos polices d'assurance collective des prochaines années.

### **2.10 Les relations du SPUL hors campus**

Tout au long de l'année 2009-2010, le SPUL a maintenu des contacts réguliers avec les syndicats des professeures et professeurs des autres universités, afin de demeurer informé des dossiers actifs et des négociations en cours dans d'autres universités. Par ailleurs, des représentants du SPUL ont participé, à titre d'invités, à la rencontre annuelle des syndicats membres de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU), alors que le Comité exécutif a reçu la visite de son directeur général, M. James R. Turk. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur la vie syndicale et la réalité des professeures et professeurs d'université au Québec et au Canada. En maintenant actives ses relations externes, le Comité exécutif a exercé une fonction de vigie quant à l'évolution des relations de travail dans les autres universités québécoises et canadiennes.

### **2.11 Membres associés**

Au cours de la dernière année, huit professeures ou professeurs à la retraite ont demandé de devenir « membre associé » du SPUL. Rappelons qu'en vertu des Statuts du SPUL, « ... les membres associés ne bénéficient d'aucun des droits réservés aux membres hormis l'accès à l'information à laquelle les membres réguliers ont droit. »

## **3. Le personnel du SPUL**

Le 31 janvier 2010 venait à échéance la convention collective de l'Association des employées du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (AESPUL). Les négociations ont débuté le 26 janvier 2010 entre Josée Desgagné, Lucie Blouin et Lucie Hudon, adjointes administratives et membres de l'AESPUL, et Marcel R. Boulay, trésorier du SPUL, et Claudette Fortin, vice-présidente du SPUL. Les négociations se sont bien déroulées et la convention collective a été présentée aux membres du Conseil syndical, lors de la réunion du vendredi 18 juin 2010. La convention collective 2010-2014 a été adoptée à l'unanimité et a été signée par les deux parties le mercredi 23 juin 2010.

Une grande partie de l'efficacité de gestion du SPUL est attribuable à l'excellence de son personnel. Cette année encore, le SPUL a pu compter sur le travail remarquable de ses trois adjointes administratives et de son archiviste documentaliste, Fabienne Migneault.

## **4. Les perspectives pour l'année 2010-2011**

### **4.1 Affiliation à l'ACPPU**

Le SPUL n'est actuellement affilié à aucune association de professeurs ou centrale syndicale. Cette situation présente certains avantages principalement au point de vue financier, car nous n'avons pas à

verser de cotisation pour faire partie d'un organisme externe. Il faut toutefois reconnaître que cette grande liberté comporte des inconvénients qui sont loin d'être mineurs.

Le débat sur notre adhésion à l'ACPPU et au Fonds de défense sera bientôt lancé et le Comité exécutif du SPUL entend informer tous ses membres des avantages liés à une telle adhésion.

## **4.2 La vie syndicale**

En plus d'agir comme agent négociateur face à l'Employeur et de défendre les intérêts de ses membres en matière de relation de travail, le SPUL joue un rôle prépondérant dans la gestion des assurances collectives et du Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval (RRPPUL). Si le SPUL arrive à remplir l'ensemble de ses mandats, c'est d'abord et avant tout grâce à l'implication de ses membres.

Depuis quelques années, les professeures et professeurs sont confrontés à des pressions grandissantes à la productivité et à la rentabilité et ils doivent répondre à des impératifs de compétitivité. Il est clair que le contexte universitaire actuel entraîne un accroissement de la charge de travail. En contrepartie, notre Syndicat doit continuellement accroître les services offerts à ses membres. Ainsi, le SPUL a développé une approche préventive par la mise en place du Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs, l'augmentation du nombre de rencontres thématiques et de séances de formation, la transmission de capsules d'information sur des sujets spécifiques. Notre Syndicat doit aussi répondre à un nombre grandissant de demandes de consultation et il doit développer des services d'accompagnement pour les collègues éprouvant des difficultés. Finalement, le SPUL est amené à intervenir de plus en plus souvent dans des situations de harcèlement et de conflits interindividuels. Paradoxalement, c'est dans un tel contexte de demandes accrues pour les services offerts par le SPUL que les membres ont de moins en moins de temps à consacrer à leur Syndicat. Le maintien de la vie syndicale constitue donc un défi important pour le SPUL, c'est pourquoi le Comité exécutif entend revoir les conditions de recrutement de ses membres au sein des comités et étudier des façons différentes d'assurer le maintien et le développement des services en tenant compte de la réalité actuelle du travail des professeures et professeurs. Cette question sera une de nos priorités au cours de la prochaine année.

La révision de nos relations externes sera la deuxième priorité du Comité exécutif au cours de la prochaine année. L'an dernier, le SPUL a revu et modernisé les stratégies de communication avec ses membres : un nouveau site Internet a été mis en ligne, les communications électroniques ont supplanté les documents imprimés, une approche d'information préventive a été implantée. Tout en poursuivant le développement des communications avec nos membres, le Comité exécutif entend revoir et développer ses communications avec l'externe. Cette révision de nos relations externes sera, entre autres, l'occasion de débattre de la possibilité de nous affilier à nouveau à l'Association canadienne des professeures et professeurs (ACPPU).

Durant l'année en cours, le SPUL poursuivra le développement de sa capacité à faire face à un éventuel conflit de travail. Bien que les relations de notre Syndicat avec l'Employeur soient franches et ouvertes, il ne faut rien tenir pour acquis et garder à l'esprit que les meilleures relations peuvent se détériorer rapidement. Le contexte universitaire est difficile et aucun syndicat de professeures et professeurs n'est à l'abri d'un conflit de travail. L'histoire récente des grèves et des lockouts dans d'autres universités le démontre bien. Grâce à une politique de gestion financière rigoureuse, qui permet le meilleur usage possible des cotisations syndicales, le SPUL poursuivra l'accroissement de son Fonds de réserve. Ainsi, au cours de la dernière année, avec un taux de cotisation syndicale parmi les plus bas au Québec, nous avons réussi à accroître notre fonds de réserve de plus d'un million de dollars. D'ici quelques années, le



Fonds de réserve du SPUL devrait atteindre un niveau équivalent à 10 % de la masse salariale de ses membres. Il sera alors parmi les plus élevés des syndicats de professeures et professeurs.

En 2009-2010, la situation financière du Régime de retraite des professeurs et professeures (RRPPUL), à la suite de la crise des marchés financiers de 2008, nous a forcés à prendre des décisions difficiles. C'est avec solidarité et collégialité que le SPUL a adopté une position responsable pour maintenir nos acquis. Ainsi, l'effort remarquable fait par les membres du SPUL nous a permis de négocier avec l'Employeur une entente permettant de préserver, au moins pour les prochaines années, l'intégralité des avantages de notre régime de retraite. La situation de la caisse de retraite demeure toutefois préoccupante et l'évaluation actuarielle prévue en décembre 2010 sera déterminante. Ce dossier demeurera une priorité pour l'année qui vient.

Finalement, il faudra, au cours de l'année 2010-2011, nous préoccuper du renouvellement de notre convention collective, laquelle viendra à échéance le 31 mai 2012. Une des priorités du Comité exécutif pour l'année en cours sera donc le développement d'une stratégie de consultation en vue du renouvellement de notre contrat de travail collectif.

En bref, l'année qui vient sera syndicalement bien occupée. J'ai toute confiance dans la capacité des membres du SPUL à faire face à ces impératifs grâce aux valeurs fondamentales de solidarité, de collégialité et d'équité qui nous sont propres.

Le président,

Yves Lacouture

En collaboration avec les membres du Comité exécutif, Marcel R. Boulay, trésorier, Claudette Fortin, vice-présidente, Christiane Kègle, secrétaire, John G. Kingma, vice-président et Sylvie Tétreault, vice-présidente.

Le 28 septembre 2010

**Annexe** : Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2009-2010

## Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2009-2010

ABI-ZEID, Irène Opérations et systèmes de décision	AÏT KADI, Daoud Génie mécanique	AKOUM, Ali Obstétrique et gynécologie	AMIOT, Jean Sc. des aliments et nutrition
AUBERT, Marcel Faculté de théologie et de sc. religieuses	AUGER, Michèle Chimie	BARRIÈRE, Philippe École d'architecture	BAUDOUD, Alban Littératures
BAZIN, Claude Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux	BEAUBRUN, Ronald Informatique et génie logiciel	BEAUCHAMP, Chantal J. Phytologie	BEAUDOIN, Pierre Économie agroalimentaire et sc. de la consommation
BEAULIEU, Berthier Sciences géomatiques	BÉDARD, Diane École d'actuariat	BELZILE, François Phytologie	BIRON, Éric Faculté de pharmacie
BONNEAU, Guy Faculté de théologie et de sc. religieuses	BOSS, Gilbert Faculté de philosophie	BOULAY, Marcel R. Médecine sociale et préventive	BOULIANNE, Manon Anthropologie
BOURGOIN, Sylvain G. Microbiologie-Inféctiologie et Immunologie	BRASSARD, Renée École de service social	BRIN, Colette Information et communication	BRISSON, Josée Chimie
BRISSON, Louise Biochimie, microbiologie et bio-informatique	BROCHU, François Faculté de droit	BROCHU, Johanne École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional	BRODEUR, Normand École de service social
BRODEUR, Raymond Faculté de théologie et de sc. religieuses	CAPUS, Laurence Informatique et génie logiciel	CARMICHAEL, Jean-Pierre Mathématiques et statistique	CARREAU, Madeleine Pédiatrie
CARRIÈRE, Monique Réadaptation	CASTONGUAY, André Faculté de pharmacie	CHANDAD, Fatiha Faculté de médecine dentaire	CHARRETTE, Steve Biochimie, microbiologie et bio-informatique
CHARLES, Aline Histoire	CHARTIER, Anne Systèmes d'information organisationnels	CHARTRAND, Suzanne-G. Études sur l'enseignement et l'apprentissage	CHTOUROU, Mohamed S. Marketing
COMEAU, Yvan École de service social	CONSTANTIN, Marc Géologie et génie géologique	COSSETTE, Hélène École d'actuariat	COUILLARD, Charles Sc. des aliments et nutrition
COULOMBE, Daniel École de comptabilité	COUTURE, Manon Biochimie, microbiologie et bio-informatique	D'AVIGNON, Gilles Roland Opérations et systèmes de décision	DAIGNAULT, Pénélope Information et communication
DE CHAMPLAIN, Alain Génie mécanique	DÉOM, Esther Relations industrielles	DESGAGNÉ, Marc Faculté de pharmacie	DESÎLETS, Christian Information et communication
DOSTALER, Daniel Phytologie	DOYON, Sabrina Anthropologie	DOYON-GOSSELIN, Benoît Littératures	DUBÉ, Danny Informatique et génie logiciel
DUBÉ, Philippe Histoire	DUCHESNE, Carl Génie chimique	DUGUAY Michel A. Génie électrique et génie informatique	DUMAS, Martin Relations industrielles
EDWARDS, Geoffrey Sciences géomatiques	FAURE, Robert Pédiatrie	FORTIN, Claudette École de psychologie	FOUNTAIN, Renée-Marie Études sur l'enseignement et l'apprentissage
FRENETTE, Jérôme Réadaptation	GAGNÉ, Gilles Sociologie	GALLICHAND, Jacques Sols et génie agroalimentaire	GANGULY, Udaya S. Génie électrique et génie informatique
GIASSON, Luc Faculté de médecine dentaire	GILBERT, Caroline Microbiologie-Inféctiologie et Immunologie	GOSSELIN, Louis Génie mécanique	GRAVEL, Nathalie Géographie
GRENON, Martin Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux	GUAY, Frédéric Sciences animales	HAMEL, Thérèse Fondements et pratiques en éducation	HANIN, Frédéric Relations industrielles

HASKELL, Nancy Marketing	HATVANY, Matthew Géographie	HÉBERT, Marc O.R.L.O.	HURLEY, Robert Faculté de théologie et de sc. religieuses
ILIUTA, Maria-Cornelia Génie chimique	IMLAY, Talbot Charles Histoire	JOANISSE, Denis R. Médecine sociale et préventive	JOSEPH, Vincent Pédiatrie
JOURNEAULT, Marc École de comptabilité	JUHÁSZ, Julianna Faculté de pharmacie	KABLAN, Serge Management	KASZAP, Margot Études sur l'enseignement et l'apprentissage
KÉGLE, Christiane Littératures	KINGMA, John Gordon Médecine	KINKEAD, Richard Pédiatrie	LABERGE, Alain Histoire
LACHANCE, Marie J. Économie agroalimentaire et sc. de la consommation	LACOUTURE, Yves École de psychologie	LAGACÉ, Robert Sols et génie agroalimentaire	LAPOINTE, Claire Fondements et pratiques en éducation
LAPOINTE, Gisèle Sc. des aliments et nutrition	LEANZA, Yvan Raffaele École de psychologie	LEBENS, James C. Faculté de musique	LEE-GOSSELIN, Hélène Management
LEFRANÇOIS, Michel Sciences animales	LÉTOURNEAU, Lyne Sciences animales	LÉVEILLÉ, Ghislain École d'actuariat	LUCBERT, Françoise Histoire
MAKDISSI, Héléne Études sur l'enseignement et l'apprentissage	MARTEL, Johane École de service social	MARTEL, Richard Sc. des aliments et nutrition	MARTIN, Tania École d'architecture
MERCIER, Andrée Littératures	MERCIER, Jacques Relations industrielles	MICHAUD, Valérie Éducation physique	MOINEAU, Sylvain Biochimie, microbiologie et bio-informatique
MORIN, Jean-François Chimie	MORSE, Brian Génie civil	NAULT, François Faculté de théologie et de sc. religieuses	NAYLOR, David École des arts visuels
NIQUETTE, Manon Information et communication	OUELLET, Denise Sc. des aliments et nutrition	PAPADOPOULOU, Barbara Microbiologie-Infectiologie et Immunologie	PARÉ, Paul-Victor École de comptabilité
PARÉ, Richard Faculté de musique	PASTINELLI, Madeleine Sociologie	PELLETIER, Geneviève Génie civil et génie des eaux	PETERS, Valérie Faculté de musique
PIRON, Florence Information et communication	POULIOT, Chantal Études sur l'enseignement et l'apprentissage	POWER, Thomas Michael Études sur l'enseignement et l'apprentissage	RICHARD, Marc J. Génie mécanique
RATTÉ, Jimmy Fondements et pratiques en éducation	RIGAUX-BRICMONT, Benny Marketing	RIVEST, Louis-Paul Mathématiques et statistique	RIVET, Jacques Information et communication
ROBITAILLE, Jean Économie agroalimentaire et sc. de la consommation	ROCHETTE, Patrick O.R.L.O.	ROY, Denis Physique, génie physique et optique	ROY, Marie-Christine Systèmes d'information organisationnels
SAVARD, Pierre Biologie moléculaire, biochimie médicale et pathologie	SCHNEIDER, Cyril Réadaptation	SIRARD, Marc-André Sciences animales	SOUIDEN, Nizar Marketing
TEASDALE, Normand Médecine sociale et préventive	TÉTREAULT, Sylvie Réadaptation	THÉRIAULT, Roger Sols et génie agroalimentaire	TREMBLAY, Jacques J. Obstétrique et gynécologie
TREMBLAY, Michel J. Microbiologie-Infectiologie et Immunologie	TRUDEL, Louis Réadaptation	TURCOTTE, Daniel École de service social	TURGEON, Jean Faculté de droit
VAILLANCOURT, Josée Faculté de musique	VALLIÈRES, Annie École de psychologie	VIENS, Chantal Faculté des sc. infirmières	VOYER, Philippe Faculté des sc. infirmières
WATINE, Thierry Information et communication			

